

Trignac le 28 septembre 2026

Convocation

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-7 et L2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il sera procédé à l'installation du Conseil Municipal, le :

Vendredi 02 octobre 2026 à 18h00
Salle de spectacle du Centre Culturel Lucie Aubrac

Je vous serai obligé, en votre qualité de conseiller municipal, élu(e) au suffrage du 27 septembre 2026 d'assister à cette séance qui sera consacrée essentiellement, après installation du conseil municipal, à l'élection du Maire et des Adjoints.

Ordre du jour :

Sous la Présidence du Président de la Délégation Spéciale :

- Appel nominal et rappel des résultats des élections municipales et des conseillers communautaires,
- Élection du Maire sous la présidence du doyen d'âge,

Sous la Présidence du nouveau Maire :

- Détermination du nombre d'adjoints,
- Élection des adjoints,
- Lecture de la charte de l'Elu

Nous vous invitons de plus à vous présenter dès 17h15 avant la séance du conseil municipal à la salle des cérémonies afin que le service citoyenneté puisse vous photographier dans le cadre de l'élaboration du trombinoscope des nouveaux élus.

La séance sera également retransmise en direct sur YouTube.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Didier VILAIN,
Président de la Délégation Spéciale